

Pascal Beaudet

zoom

TRANSPORTS EN COMMUN

Passer des paroles aux actes



Symbole de la longue bataille pour obtenir la ligne 12 : en 1997, installation d'une fausse entrée de métro place de la Mairie.

Les violences urbaines de ces derniers jours ont forcément remis sur le devant de la scène nationale la situation des villes et des quartiers populaires. Comme il fallait s'y attendre, le gouvernement a fait des nouvelles promesses. Comment pourrait-on le croire s'il ne fait pas le premier geste qu'on attend de lui ? Je veux parler des engagements pris par l'Etat lors du contrat de plan signé avec la Région pour les années 2000-2006. Or, j'ai récemment appris la décision de l'Etat de ne pas financer 20 des 47 projets inscrits au contrat de plan. Une grande partie d'entre eux se situent dans la banlieue nord et sur le territoire de Plaine Commune, un territoire qui souffre depuis des décennies de l'insuffisance cruellement inégalitaire de l'offre de transports en commun. Ainsi les populations très modestes et parfois très pauvres de nos villes, dont 50 % ne disposent pas de véhicules, sont-elles victimes d'un véritable apartheid social. Certains parlent d'enfermement des

quartiers périphériques sur eux-mêmes, d'autres s'inquiètent de la pollution automobile, des éternels bouchons qui asphyxient habitants et déplacements et ils n'ont pas tort ! Mais qui peut raisonnablement penser qu'on peut en sortir si l'on ne réalise pas au minimum ce qui avait été prévu en matière de desserte de transports en commun sur notre territoire ? Métros, tramway, tangentielle nord pour relier les villes de banlieue à banlieue, tout cela est indispensable et est à la portée des finances publiques nationales et territoriales, auxquelles on doit associer une contribution des grandes entreprises qui bénéficient des avantages que procurent des transports efficaces. Etre obligé de se battre pour que l'Etat respecte la parole donnée, c'est ce que nous faisons ! Mais quels repères la République donne-t-elle aux jeunes et aux salariés de ces villes lorsqu'elle renvoie l'image d'un gouvernement qui se comporte aussi mal ? L'exemple vient du haut et il est détestable pour la démocratie. ■

Où en est la ligne 12 ?

Dans cette vague de renoncements annoncés de la part de l'Etat concernant le financement des projets du contrat de plan EtaT-Région, le prolongement de la ligne 12 du métro n'a pas été emporté, et ce grâce à notre, à votre mobilisation. Mais l'alerte fut sévère et des coups lui ont été portés.

Ainsi les stations Pont de Stains et Mairie d'Aubervilliers sont reportées et seule la station Proudhon-Gardinoux serait financée.

Deux conclusions s'imposent. La première, c'est qu'Aubervilliers voit enfin s'amorcer les travaux de la ligne 12.

Je peux donc annoncer qu'Aubervilliers aura son métro ! La seconde, c'est qu'il faut se mobiliser encore plus pour que les deux autres stations promises ne soient pas repoussées aux calendes grecques. C'est ce que nous allons faire tous ensemble. ■

contact

Pascal Beaudet

maire d'Aubervilliers,
vice-président de Plaine Commune

Hôtel de Ville

2 rue de la Commune de Paris

93308 Aubervilliers cedex Tél. : 01 48 39 52 00

Courriel : pascal.beaudet@mairie-aubervilliers.fr

Banlieues : état d'urgence

Depuis le 27 octobre, notre pays connaît des événements graves. Les propos du ministre de l'Intérieur à La Courneuve et à Argenteuil et la mort de deux adolescents à Clichy-sous-Bois ont déclenché une vague de violences inacceptables. Toute la lumière doit être faite sur la mort tragique des deux jeunes et sur celle de deux hommes à Stains et à Epinay-sur-Seine. Rien ne justifie pourtant cette violence aveugle qui pénalise en priorité les hommes, les femmes et les jeunes de nos quartiers qui sont déjà les premières victimes de la maltraitance politique et sociale faite aux banlieues.

Des réponses inadaptées

Dans les années 1980, les incidents de Vaulx-en-Velin avaient fait naître un concept politique nouveau : la politique de la ville, avec un ministère correspondant. Depuis, des milliards ont été dépensés sans que quoi que ce soit n'ait été résolu et cela pour une raison simple : les populations ne demandent pas de traitement d'exception, mais la simple normalisation de situations totalement déséquilibrées.

Car au fil des années se sont constitués de véritables ghettos où ont été concentrés la pauvreté, le chômage, les familles en situation de précarité, les salariés non qualifiés... Ces personnes ont le sentiment d'avoir été rangées dans des boîtes, un peu comme on repousse la pousière sous le tapis. Les solutions proposées au fil des années ont été parfois coûteuses, dispersées, sans prise sur le réel, sans cohérence dans la durée.

6 novembre, conférence de presse à l'initiative des maires des villes de Plaine Commune.



8 novembre, plus de 300 personnes en mairie pour condamner les violences et les politiques de répression.



Des populations bannies

Toutes ces politiques nationales, dites de la ville, n'ont ainsi fait qu'accompagner la dégradation progressive des conditions de vie dans les banlieues. Elles ont conduit à des zones d'exclusion dans lesquelles l'exaspération des populations grimpe sans cesse. Les familles n'acceptent plus de voir leurs enfants condamnés à l'échec scolaire malgré les efforts consentis. Les jeunes savent que l'école ne leur permettra pas de sortir de la pauvreté malgré leur travail, car ils se trouveront toujours confrontés à la discrimination sociale.

Le tout se résume en quelques questions :

- Est-ce normal que les transports en commun soient ici plus mal organisés, plus rares et avec un maillage plus faible qu'ailleurs ?

- Est-ce normal que les taux de réussite scolaire de nos enfants soient plus faibles qu'ailleurs ?

- Est-ce normal que l'on ait entassé des milliers d'habitants sur des zones restreintes et souvent excentrées ?

- Est-ce normal que l'on ait expulsé des centres-villes, notamment à Paris, la population ouvrière ?

- Est-ce normal que, dans certains quartiers, le taux de chômage atteigne 30 à 40 % de la population ?

Le mot de banlieue rappelle alors ses racines : dans banlieue il y a ban, comme dans « mettre au ban » ou « bannir ».

nce sociale

Exigence d'une justice sociale

Même si Aubervilliers ne compte pas de cités disproportionnées, même si son tissu associatif a permis jusqu'à aujourd'hui de maintenir des solidarités réelles, la ville n'est pas moins frappée par le chômage, la précarité et le manque de services publics.

Les actions fortes menées avec les villes voisines de Plaine Commune ont permis un vrai développement, une nette amélioration sur le plan de l'urbanisme notamment, mais la situation est si enkystée qu'une intervention massive des pouvoirs publics demeure urgente et nécessaire pour réduire ces écarts sociaux, économiques et urbains.

Or, il faut bien le dire, l'Etat ne tient même pas les engagements qu'il a pris, comme le prouvent son désistement pur et simple du contrat de plan Etat-Région, la réduction des soutiens aux associations de proximité ou encore son refus de signer le contrat territorial de renouvellement urbain...

Est-ce là la voie vers une prise en compte des problèmes des banlieues ? C'est plutôt pour le gouvernement actuel la manière singulière de signifier son désintérêt le plus total et son mépris pour ces populations.

Cela ne peut plus durer. Il nous faut aujourd'hui réfléchir, proposer des solutions et agir ensemble pour obtenir les moyens de vivre dignement et de donner à notre jeunesse l'espoir en l'avenir. Revendiquons ensemble une justice sociale, et de toute urgence. ■

8 novembre, les élu(e)s de la majorité municipale, la députée Muguette Jacquaint, le conseiller régional Mouloud Aounit ont appelé à la mobilisation citoyenne pour revendiquer une justice sociale.



flash

Mercredi 19 octobre, inauguration des nouveaux locaux de la Coordination municipale du handicap au 114 boulevard Félix Faure.



Pionniers dans la prise en compte du handicap

Depuis 15 ans, la Ville engage des actions pour accompagner les personnes en situation de handicap dans leur insertion sociale et professionnelle, afin qu'elles puissent vivre et agir comme des citoyens à part entière. D'abord au sein du service Accueil des travailleurs handicapés, puis aujourd'hui avec la Coordination municipale du handicap. En ce sens, nous pouvons nous féliciter d'avoir anticipé la loi handicap du 11 février 2005 qui prône l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées.

Une fresque d'origine a été découverte lors de la rénovation des locaux de l'école Francine Fromond.



Ecoles : Des locaux mais pas d'enseignants

Deux classes maternelles ouvriront comme prévu le 21 novembre à côté du collège Gabriel Péri. A ce jour, l'Inspection académique n'a pourtant officialisé la création d'un seul poste d'enseignant. De même, le poste supplémentaire demandé depuis la rentrée sur l'annexe Macé-Condorcet n'est toujours pas pourvu. Les enseignants de primaire m'ont aussi alerté sur les difficultés qu'ils rencontrent sur les remplacements non pourvus. L'Education nationale semble préférer retirer les décharges des directeurs d'écoles au lieu de nommer des enseignants. Il est inadmissible que l'éducation de nos enfants soit ainsi bradée par l'Etat.

Réussite éducative : Un contrat pour réussir

La Ville s'est engagée dans le programme de réussite éducative. Conscients des interrogations suscitées par ce dispositif (charges nouvelles sur les collectivités, stigmatisation des populations, réticence des professionnels sur le principe du signalement), nous avons saisi l'opportunité de bénéficier de crédits pour renforcer les actions existantes. J'ai ainsi présidé le premier conseil consultatif de la réussite éducative et réaffirmé l'objectif de la Ville : la réduction des inégalités par la mise en œuvre d'un projet éducatif local en matière d'éducation, d'action sociale, de culture, de sport et de santé.

bloc notes

Politique culturelle

Des projets structurants

Depuis des décennies, Aubervilliers mène une politique culturelle ambitieuse, à l'image du Théâtre de la Commune, ou encore du Conservatoire national de région (CNR). Point d'appui dans le développement d'actions visant à lutter contre les ségrégations et à restaurer la dignité de populations fragilisées, le CNR a aujourd'hui besoin de locaux adaptés et modernisés.

C'est pourquoi la Ville se lance dans un projet d'envergure qui consiste à réaliser, au sein d'un même ensemble architectural, deux bâtiments complémentaires : le nouveau CNR ainsi qu'un espace culturel transdisciplinaire conçu pour remplacer l'espace Rencontres, récemment fermé pour raisons de sécurité. La pertinence d'une telle opération a été reconnue par le Directeur régional des Affaires culturelles, à qui j'ai présenté ce projet le 25 octobre. J'attends une réponse du ministre de la Culture, pour que ces équipements soient en grande partie financés par des subventions d'Etat. ■

7 novembre, 40^e anniversaire du Théâtre de la Commune en présence des membres fondateurs.



Fort d'Aubervilliers

Le processus d'aménagement est enclenché

La mission d'information sur le devenir du Fort d'Aubervilliers, lancée au début de l'année par la Ville, a permis de faire un état des lieux des principales contraintes existantes et des enjeux pour l'aménagement futur en consultant à la fois le public, les partenaires et les utilisateurs du site.

Visite du site du Fort d'Aubervilliers avec Hervé Bramy, président du Conseil général de Seine-Saint-Denis.



Cette réflexion a suscité l'engagement d'un partenariat avec l'Etat, propriétaire du Fort, la Région Ile-de-France et le Conseil général de Seine-Saint-Denis.

Une étude appelée « marché de définition » est en cours. J'insisterai auprès de Plaine Commune, chargée de mettre en œuvre ce projet, pour que les espaces verts et les jardins ouvriers soient préservés et pour favoriser l'émergence d'un nouveau quartier, le plus équilibré possible au niveau de l'habitat et des activités. ■

Intercommunalité

Les habitants donnent leur avis

Lors de la rencontre-débat du 9 novembre portant sur le projet d'agglomération de Plaine Commune, les habitants se sont exprimés sur l'avenir de la ville et de l'agglomération.

Les thématiques de l'aménagement, des transports, de la citoyenneté et du cadre de vie ont été abordées au sein d'ateliers. Les participants ont soulevé la question du développement équilibré du territoire en matière de logements, d'entreprises, d'espaces verts et de commerce.

La nécessité d'une meilleure visibilité sur les grands projets urbains et sur le fonctionnement de Plaine Commune a été pointée. ■



9 novembre, débat sur les projets d'Aubervilliers et de Plaine Commune, en présence de Patrick Braouezec.

agenda

Samedi 19 novembre

Semaine de la solidarité. Débat « Ces femmes qui font bouger l'Afrique ».

Jeudi 24 novembre

Institutions. Conseil municipal.

Jeudi 24 novembre

Culture. Accrochage d'une œuvre de Dana Wyse dans le hall de la mairie.

Vendredi 25 novembre

Culture. « Poésie en liberté » à l'espace Renaudie.

Samedi 26 novembre

Démocratie participative. Rendez-vous du conseil de développement de Plaine Commune au Théâtre de la Commune.

Dimanche 27 novembre

Cadre de vie. 70 ans des jardins ouvriers au Fort d'Aubervilliers.

Jeudi 1^{er} décembre

Solidarité. Vente aux enchères au profit du Téléthon.

Jeudi 1^{er} décembre

Santé. Journée mondiale de lutte contre le sida.

Samedi 3 décembre

Fêtes de fin d'année. Inauguration du Marché de Noël place de l'Hôtel de Ville.

Lundi 5 décembre

Culture. Débat « L'artiste dans la cité » au Théâtre de la Commune.

Mardi 13 décembre

Institutions. Conseil communautaire.

rendez-vous

Défense des services publics

Samedi 10 décembre

11 heures

Pour refuser la libéralisation des services publics induite dans l'Accord général sur le commerce et les services (AGCS), un panneau « zone hors AGCS » sera symboliquement posé à l'entrée de la ville (Porte de la Villette, 1 rue des Cités).

AUBERVILLIERS

LA LETTRE DU MAIRE • n° 3 • novembre 2005 •
Directeur de la publication Pascal Beaudet •
Création graphique 0@0@ • Maquettiste Patrick
Despierre Crédit photographique Willy
Vainqueur et Pascal Dacasa • Secrétaire de
rédaction Marie-Christine Fleuriet • Mairie
d'Aubervilliers 2 rue de la Commune de Paris
93308 Aubervilliers cedex •
Tél. : 01 48 39 52 00 • fax : 01 48 39 52 30 •
www.aubervilliers.fr •
Photogravure 8impression POM •